C 2025/8 Annexe 6: Domaines d'impact à valeur ajoutée

Les domaines d'impact à valeur ajoutée sont des domaines de travail mis en évidence pour qu'ils suscitent davantage d'attention et d'investissement, le but étant de favoriser les liens entre les DPP et de catalyser les résultats et l'impact en faveur des *quatre améliorations*. Ils représentent des domaines de travail novateurs ou d'importance particulièrement critique qui s'inscrivent dans un seul DPP ou qui concernent plusieurs DPP (et améliorations).

Amélioration de la production

- Initiative «Un pays, un produit prioritaire»
- BLUEWaves – Fer de lance de la *transformation bleue*
- Les exploitants en tant qu'innovateurs agricoles au service d'écosystèmes résilients (initiative FAIRE)

Amélioration de la nutrition

- Rendre l'alimentation saine abordable pour tous
- Le projet de la FAO consacré à l'expansion des données sur l'alimentation saine
- Reconstruire en mieux en réduisant les pertes et le gaspillage alimentaires

Amélioration de l'environnement

- Lutte contre la pénurie d'eau au service de l'agriculture et de l'environnement (initiative AWSAMe)
- Action climatique pour la transition vers une agriculture résiliente (initiative CARAT)
- Restaurer l'environnement à l'appui d'une agriculture productive, des investissements et de la résilience (initiative REPAIR)

Amélioration des conditions de vie

- Initiative Main dans la main
- Transformation rurale résiliente et inclusive
- Pays en situation de crise alimentaire